

École Maternelle de Chancelade
Procès verbal du Deuxième Conseil d'école du 19 mars 2024
Année scolaire 2023-2024

Ouverture de la séance à

Présents :

- **Enseignants :** Mme Isabelle CHATEAUREYNAUD (classe de Petite et Moyenne Section A), Mme Corinne GUILLEMETTE (classe de Petite et Moyenne Section B), Mme Anna BERTHOME (classe de Petite et Moyenne Section C), Mme Christel LAVIGNE (classe de Moyenne et Grande Section), Mme Sophie LEROUX (classe de Grande section et directrice), M. Axel CAMPOURCY (classe de Grande Section)
- **Représentants de la municipalité :** M. Gilbert COUDASSOT (maire-adjoint aux affaires scolaires), Mme Edith TOULLIER (conseillère déléguée aux écoles).
- **ATSEM :** Mme Marine RAYMOND
- **Délégués des parents d'élèves :** Mme Pauline JEANJACQUOT, Mme Charlotte COCHIN

Excusés :

- M. Nicolas MARIN, Inspecteur de l'Education Nationale
- M. Pascal SERRE, Maire
- Mmes Marion LADHUI et Florine COLOMBIER, Enseignantes
- Mmes Anaïs LAMOTHE, Emilie LADEUIL et Hélène MICUCCI, Déléguées des parents d'élèves.

Présidente de séance : Mme Sophie LEROUX

Secrétaire de séance : Mme Christel LAVIGNE

I. Le fonctionnement de l'école :

1) Les effectifs de l'école

a) Actuellement, 107 enfants sont inscrits à l'école maternelle.

- classe de PS/MS A de Mme CHATEAUREYNAUD: 22 enfants inscrits (14 PS et 8 MS)
- classe de PS/MS B de Mmes GUILLEMETTE et LADHUI : 21 enfants inscrits (13 PS et 8 MS)
- classe de PS/MS C de Mmes BERTHOME et COLOMBIER: 22 enfants inscrits (14 PS et 8 MS)
- classe de MS/GS de Mme LAVIGNE et Mme LADHUI: 21 enfants inscrits (7 MS et 14 GS)
- classe de GS de Mme LEROUX et M. CAMPOURCY : 21 enfants inscrits (21GS)

Les effectifs par niveau sont :

PS : 41 MS : 31 GS : 35

Pour information, nous avons commencé l'année avec 105 élèves inscrits.

Cette année, nous avons accueilli 6 enfants du voyage (dont 5 enfants sont partis entre décembre et février, la sixième devrait partir en fin de mois) et 2 enfants de forains pendant 3 semaines en décembre durant la fête foraine de Périgueux.

Au total, depuis novembre 2023, nous avons eu 8 radiations (7 enfants du voyage et forains) + 10 inscriptions (6 enfants du voyage et forains).

Pour la rentrée de septembre 2024, nous aurions à ce jour 102 élèves :

=> PS : 31 MS : 40 GS : 31
(1 départ prévu
d'une future MS)

2) Point d'étape sur la coopérative scolaire

Solde : 7573,85 euros

- bénéfice de la vente de photos : 773 euros
- dépenses : fournitures/matériel : 889 euros
- projet danse : 1908,76 euros
- spectacle « Timide » de l'Agora : 172 euros

A prévoir :

- venue du spectacle « Le nez dans l'herbe » de la Cie les Miettes : 400 euros

3) La sécurité à l'école

- les exercices d'évacuation incendie :

Le deuxième exercice s'est déroulé le 30/01/2024. Pour ce deuxième exercice, le personnel était averti mais pas les enfants.

L'école a été évacuée en 1 min avant appel et en 1 min 10 sec après appel.

Les élèves sont tous sortis dans le calme et aucun problème n'a été constaté.

Un troisième exercice au cours duquel personne ne sera averti, sera effectué en fin d'année scolaire. Les exercices sont faits sur un temps scolaire hors cantine et sieste.

- le PPMS :

- Le PPMS face aux risques majeurs : Un exercice PPMS risque majeur est prévu le jeudi 4 avril 2024.

- Le PPMS Attentat-Intrusion : L'exercice annuel a été réalisé le jeudi 23 novembre 2023 en présence de l'Equipe Mobile de Sécurité et de M. Coudassot.

L'exercice a été très bien préparé par Elodie Ageneau (Equipe Mobile de Sécurité) qui est passée de classe en classe pour expliquer l'exercice aux enfants. Il s'agissait d'une mise en scène d'un chat et de souris qui se cachaient dans l'école. Tout le monde a bien réagi et le silence a été respecté pendant environ 15 minutes.

4) Information sur les dates des inscriptions/admissions

- Les inscriptions des futurs PS vont commencer à la mairie.

- Les admissions à l'école se feront le lundi de préférence dès qu'une inscription sera faite et validée en mairie. Après inscription en mairie, les familles doivent donc contacter la directrice de l'école pour prendre rendez-vous.

- Si la mairie reçoit des inscriptions dans l'été, il est demandé à la mairie d'envoyer impérativement aux écoles les dossiers par mail afin d'organiser et d'ajuster les classes le plus tôt possible dans l'été.

Pour les futurs CP, il faudra, comme pour les futurs élèves de PS, compléter un dossier en mairie et prendre contact avec la directrice de l'école élémentaire pour procéder à l'admission des enfants à l'école.

5) Les locaux : travaux

a) Différents travaux ont été effectués depuis le précédent conseil d'école :

- les petits travaux ont été réalisés au fur et à mesure des demandes.

- la climatisation a été installée dans la classe 5 et dans la salle de motricité pendant les vacances d'hiver .

Cependant, nous avons demandé d'installer une climatisation dans les classes 2, 4 et 5 puis la salle de motricité. Or, les classes 2 et 4 (classes à mezzanine) n'ont pas été équipées alors qu'elles chauffent aussi beaucoup en été. Est-il prévu qu'elles soient équipées par la suite ?

➤ *M. Coudassot répond qu'il ne sait pas s'il est prévu que les classes 2 et 4 seront climatisées.*

➤ *L'équipe pédagogique remercie la municipalité et l'équipe technique pour les travaux réalisés.*

b) Demandes :

- Qu'en est-il de la sécurisation de la haie dans la cour qui avait été demandée ?

➤ *M. Coudassot va se renseigner.*

- Du gazon doit-il être semé pour combler les zones sans herbe?

➤ *M. Coudassot répond que le gazon devrait être semé pour les vacances de Toussaint 2024. Il vaut mieux en effet attendre l'automne pour ne pas empêcher les élèves d'aller dans l'herbe au printemps.*

- Des trous sont à boucher dans l'herbe.

- Régler la serrure du portillon de la cour qui ne s'ouvre pas avec toutes les clés.

- Des clés supplémentaires pour ce portillon sont demandées pour faciliter les accès des classes qui vont en musique dans l'annexe du conservatoire.

- Augmenter le volume sonore de la sonnette de l'entrée principale.

- Utilisation des locaux : la sieste des élèves des classes 2 et 4 se fait dans la salle de motricité au lieu de la mezzanine comme c'était le cas avant, sur demande de la mairie suite à un doute concernant la dénomination de la salle et des normes de sécurité qui en découlent.

Ceci met en difficulté l'organisation pédagogique. En effet, le lieu de sieste étant loin de la classe, l'enseignante ne peut pas accueillir ses élèves de façon échelonnée, au fur et à mesure des réveils, et ainsi permettre le respect du rythme des enfants comme cela est préconisé par l'Education Nationale.

D'autre part, la salle de motricité étant mobilisée en début d'après-midi, les enseignantes sont obligées de monter et déplacer tous les jours la grosse structure de gym utilisée dans la pratique sportive, ce qui représente une charge quotidienne importante.

La mairie a demandé le passage d'une commission de sécurité afin de s'assurer que les mezzanines peuvent accueillir les enfants à la sieste. Cependant, la mairie nous a informés que la date de passage de la commission a été repoussée sans date de report par le commandant des pompiers qui a demandé les plans de l'école.

- *M. Coudassot ajoute que les couvertures vieillissantes pour la sieste vont être remplacées ainsi que quelques lits.*
- *M. Coudassot confirme aussi la programmation de la réfection et du réaménagement des toilettes cet été.*

I. La pédagogie :

1) Les projets réalisés et ceux à venir

I-/ Les projets passés et en cours :

a) Cinéma : - **maternelle et cinéma** pour les classes de MS-GS et GS : 2 films ont été vus aux mois de décembre et février. Le 3ème film intitulé « En sortant de l'école » sera vu le vendredi 22 mars matin. Il s'agit d'un ensemble de 13 courts-métrages autour de poèmes de Jacques Prévert, Robert Desnos et Guillaume Apollinaire.

-**Ecole du petit spectateur** pour les classes de PS-MS: 2 films ont déjà été vus aux mois de décembre et mars. Le troisième sera vu le lundi 13 mai.

b) Le musée : Les classes se rendent au MAAP cette année pour travailler sur le thème des natures mortes. Deux classes y sont déjà allées : la classe des PS-MS B le lundi 11 mars et la classe des PS-MS A le jeudi 14 mars.

Les autres classes se rendront au musée :

- le jeudi 28 mars à 9h30 : la classe de GS
- le lundi 8 avril à 9h30 : la classe de MS-GS
- le jeudi 11 avril à 9h30 : la classe de PS-MS C

c) Les IMS (Interventions en milieu scolaire):

- Les interventions musicales avec toutes les GS de l'école ont débuté le lundi 4 mars. Cette année, c'est Mme Gaëlle Toinon, d'assistante au Conservatoire à rayonnement départemental de Chancelade, qui intervient auprès des élèves de la maternelle. Les classes de CP de l'élémentaire participent également à ce projet. Elle vient tous les lundis après-midis et intervient dans l'annexe du conservatoire. Ses interventions sont très pertinentes et adaptées aux élèves de maternelle. Cette année, le thème choisi est : créer un paysage sonore à partir d'un album choisi en lien avec notre projet « Album et art ».

Une restitution sera organisée entre les élèves de GS et ceux de CP fin juin dans le cadre de la liaison GS-CP. Nous allons demander de pouvoir utiliser la Villa Marquet pour cette restitution.

d) Projet Danse : Le projet s'est déroulé de novembre à Janvier, avec Caroline Deville de la Cie La passerelle qui a proposé 10 séances par classe.

L'objectif pour les enfants était de prendre conscience de leur corps et de l'espace tout en développant leur motricité, s'exprimer au travers de musiques variées. Nous n'avons pas choisi cette année d'aboutir à un spectacle car nous souhaitons accentuer les séances davantage sur l'exploration que sur la production.

e) Carnaval : vendredi 8 mars, les enfants sont arrivés déguisés. Nous avons prévu de défiler dans l'école élémentaire afin de rassembler les deux écoles. Cependant, la pluie nous a contraints à rester dans l'école maternelle. Nous avons proposé aux enfants un petit moment festif dans la salle de motricité avec de la musique et des beignets commandés à la boulangerie en face de l'école élémentaire.

f) Le spectacle de Noël : Le vendredi 22 décembre, la mairie nous a offert un spectacle de magie et clown à l'occasion des fêtes de Noël. Chaque enfant a reçu des mains du Père Noël un livre ou une pochette de gommettes.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour cette initiative et le choix du spectacle qui a beaucoup plu.

g) Spectacle Timide

Lundi 11 mars, les élèves de MS-GS et GS ont assisté à un spectacle proposé par l'Agora Pôle National Cirque, intitulé « Timide ». Il a eu lieu dans la salle de motricité et a beaucoup plu aux enfants.

Le spectacle étant moins adapté aux classes de PS, nous avons fait le choix de solliciter une autre compagnie pour un autre spectacle.

II-/ Les projets à venir :

a) Spectacle « Le Nez dans l'herbe », la compagnie des Miettes :

Les élèves de l'école assisteront à ce spectacle dans la salle de motricité le jeudi 16 mai. Il s'agit d'une histoire d'insectes.

b) Lien avec les familles :

- Semaine de la maternelle :

- A l'occasion de la semaine de la maternelle du 18 au 22 mars, nous avons choisi de proposer aux parents disponibles de participer à un atelier lecture à la bibliothèque avec les classes les mardi 19 mars , jeudi 21 mars et mardi 26 mars.
- Les classes des MS-GS et GS ont aussi participé à un atelier jardinage avec des parents volontaires en partenariat avec une jardinerie locale.

- Semaine kaplas : la semaine du 8 au 12 avril, nous avons prévu de proposer aux parents volontaires de venir participer à un atelier construction de kaplas avec les enfants dans la salle de motricité. Les kaplas seront mis à disposition par l'association Boules&Bille durant toute la semaine et nous organiserons différents créneaux par classe au quotidien. Une information passera prochainement dans les cahiers afin que les parents puissent s'organiser.

-Ludothèque : Nous souhaiterions prolonger le partenariat avec les parents via la Ludothèque à partir du mois de mai. Nous proposerons aux parents volontaires de participer à des ateliers jeux dans la ludothèque de la commune sur les créneaux qui nous étaient réservés 1 fois tous les 15 jours. Ce projet pourrait être reconduit tout au long de l'année prochaine s'il fonctionne.

➤ *M. Coudassot et Mme Toullier apprécient de savoir que nous prévoyons d'occuper à nouveau la Ludothèque. M. Coudassot précise qu'il faudra donner les dates retenues à la mairie afin d'avoir la certitude que le créneau nous sera réservé.*

c) Tennis :

Toutes les classes de l'école vont bénéficier de l'intervention du professeur du Tennis Club de Chancelade Benjamin Dufour pour 5 séances de découverte d'1 heure.
Pour clôturer cette séquence, une matinée de découverte est prévue pour toute l'école au club sur le site de Chercuzac. Elle aura lieu le vendredi 7 juin et sera suivie d'un pique-nique.

d) Journées occitanes

Dans le cadre des journées occitanes, la mairie nous offre le visionnage d'un dessin animé en langue occitane : « Supervermì » (Superasticot) qui dure 26 minutes. Il aura lieu le vendredi 5 avril.

e) L'infirmière de PMI :

Mme Annie CABANTOUS viendra proposer une séance d'éducation pour la santé dans les classes de MS. Il s'agit d'un atelier sur « les écrans ». Les dates des interventions ne sont pas encore fixées.

f) Portes ouvertes :

Des portes ouvertes pour accueillir les futurs PS et leur famille auront lieu à la fin du mois de juin. La date est à déterminer.

g) Visite des GS à l'école élémentaire :

Nous allons organiser une visite pour les élèves de GS à l'école élémentaire et inviter les élèves de CP à venir à leur tour à la maternelle pour lire des histoires aux élèves de GS.
Ce projet aura lieu en toute fin d'année scolaire, avant les vacances d'été.

h) Fête de fin d'année :

L'équipe enseignante souhaite organiser une fête de fin d'année le vendredi 28 juin (la date sera à confirmer) type kermesse. Elle sera l'occasion d'exposer les travaux des élèves dans le cadre du projet « Albums et Arts ».

➤ *L'équipe aura besoin de l'aide de parents pour organiser l'événement et Mme Leroux demande à l'APE si celle-ci peut s'associer à l'équipe dans ce projet.*

➤ *Mme Jeanjacquot et Mme Cochin ajoutent que cette année , la fête des enfants organisée par l'APE aura lieu le 5 mai à Chercuzac. Il s'agira d'une kermesse avec food truck, tombola, buvette suivie d'un spectacle en fin de journée. Pour le moment, l'APE recherche des lots pour la tombola.*

III- Informations complémentaires :

- **La visite de l'orthoptiste de PMI :** L'orthoptiste est venue tester les enfants de MS au mois de février.

- **L'infirmière de PMI** est également venue rencontrer tous les enfants de MS au mois de mars.

Fin de séance à

Signatures :

La secrétaire de séance :

Laurigne Christel


La directrice :

Sophie Leroux

